

Note de service

Dest. : Tous les membres et le personnel du SEFPO
Exp. : Warren (Smokey) Thomas, président
Date : _____
Objet : Vote de grève de l'AEGAPCO

L'Association des employés et employées gestionnaires, administratifs et professionnels de la Couronne de l'Ontario (AEGAPCO) a récemment conduit un vote d'autorisation de grève. Tandis qu'on ne parle pas encore ici de grève (tel que l'entend le SEFPO), c'est une mesure importante et une première pour l'association. Ce vote indique que les membres de l'AEGAPCO se sont catégoriquement opposés aux demandes de concession de leur employeur.

Le SEFPO sait ce que c'est que de faire face à l'hostilité et aux attaques d'un employeur. Nous savons qu'une association comme l'AEGAPCO a besoin de toute la solidarité et de tout le soutien qu'on puisse légalement lui offrir pendant cette période difficile.

Nous savons bien ce que le mot « solidarité » signifie. C'est pourquoi nous appuyons les efforts des membres de l'AEGAPCO (dans les limites de la loi). Nous savons qu'une attaque réussie contre ces travailleurs durcira le gouvernement quand viendra le temps de négocier avec le SEFPO.

C'est pourquoi nous avons appuyé les efforts de mobilisation de l'AEGAPCO visant à se défendre contre les attaques de l'employeur, y compris contre ses demandes de concession au chapitre des dispositions de l'assurance-maladie. Nous avons encouragé nos sections locales à aider les militants de l'AEGAPCO en distribuant leur matériel à nos membres. J'ai également communiqué avec Gary Ganage, de l'AEGAPCO, pour lui offrir le soutien et la solidarité des 130 000 membres du SEFPO. Après tout, une attaque contre quelques travailleurs est une attaque contre tous les travailleurs.

Le SEFPO continuera d'aider l'AEGAPCO à partir du siège et d'encourager ses sections locales et ses membres à soutenir leurs collègues au travail.

Il est possible que les membres de l'AEGAPCO décident éventuellement d'autoriser une mesure de grève, laquelle pourra prendre la forme d'un ralentissement d'activités, de grèves tournantes ou de grève générale.

Même si nous appuyons leurs actions, nous ne serons pas en position légale d'y participer, même si nous pensons que c'est la bonne chose à faire. Individuellement et en tant que syndicat, nous sommes tenus de respecter la loi. Il est illégal pour les membres du SEFPO de recourir à une grève pour soutenir l'AEGAPCO. Comme nous le savons, une grève est une action collective des employés qui consiste à interrompre ou à réduire les activités du travail. La Loi de 1995 sur les relations de travail définit le terme « grève » comme un arrêt de travail, un refus de travailler ou de continuer de travailler de la part des employés, comme groupe, de concert ou d'un commun accord, ou un ralentissement du travail ou d'une autre action concertée de la part des employés en vue de limiter le rendement

Cela signifie que les membres du SEFPO ne peuvent pas intervenir dans le cadre du processus de travail de l'employeur, de ses opérations ou de l'utilisation de son équipement, même si leurs collègues de l'AEGAPCO ont le

droit de le faire en vertu de la même loi. Malgré cela, nous sommes en mesure de les aider avant et après le travail, ou en dehors du lieu de travail. En cas de grève des membres de l'AEGAPCO, nous vous ferons parvenir plus d'information sur ce que vous et le SEFPO peuvent et ne peuvent pas faire. Adressez-vous à votre exécutif ou à votre délégué du personnel si vous avez des doutes quant à une action de solidarité prévue. Par-dessus tout, respectez la loi.

Nous savons tous et toutes qu'avec un peu de compassion et de compréhension au travail, à l'heure du dîner ou après le travail, vous pouvez redonner du courage et inspirer un travailleur qui subit les pressions de son employeur. Nous sommes nombreux à être passés par là, et nous nous sommes battus avec succès et dignité.

Nous ferons en sorte que les membres de l'AEGAPCO sachent qu'ils ne sont pas seuls en ces moments difficiles. Vos actions, ainsi que le soutien du SEFPO, peuvent nous aider à tisser des liens qui ne manqueront sans doute pas de nous être utiles dans l'avenir. C'est ça le syndicalisme! *Ce que nous voulons pour nous-mêmes, nous le voulons pour tout le monde!*

Lorsque nos collègues ont des difficultés, nous leur tendons la main. En tant que syndicat avec plus de 130 000 membres et une expérience et un pouvoir collectifs énormes, nous avons beaucoup à offrir, et plus particulièrement lorsque les temps sont durs. Le SEFPO est un syndicat pour un monde en évolution!

En toute solidarité,

Warren (Smokey) Thomas, président